Gestion des déchets

DÉCHETS : LE TRI EST SIMPLIFIÉ POUR LES EMBALLAGES

Depuis le 1er novembre 2021, grâce aux actions du Sydom, les habitants du département de l'Aveyron peuvent recycler TOUS leurs emballages. C'est aussi le cas pour les habitants de la Communauté de Communes Millau Grands Causses

Published on 21 January 2022

Le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM) et la Communauté de Millau Grands Causses ont travaillé main dans la main pour simplifier les consignes de tri ! Désormais, en Aveyron, tous les emballages sont recyclables !

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Fini de se poser la question, quand on veut jeter un emballage "Dans quelle poubelle je le mets ce déchet ?" Pour faciliter le tri de nos déchets, et donc les réduire, nous avons simplifié au maximum les consignes de tri ! Donc, tout va direct dans la poubelle jaune !